

# BLOCAGE DES SALAIRES AU CEA : LES SALARIÉS S'EN EMPARENT !

**Après des mois de mouvement et une participation croissante, les salariés ont enfin obtenu l'ouverture de négociations salariales : pour que ça change.**

**E**n décembre une poignée de salariés déboulent dans le local CGT : « Les salaires, le blocage de la valeur du point depuis plus de 15 ans, la pression permanente sur les augmentations individuelles, la baisse relative des salaires d'embauche : ça suffit ! ». Certains veulent bloquer le site, d'autres veulent rendre visible leur mécontentement, tous veulent en tout cas se mettre en mouvement, pour que ça se sache au plus haut niveau de la Direction et de l'Etat, et bien sûr pour que ça change.

## Depuis des années pourtant la CGT alerte

Depuis la crise financière de 2008 et les politiques d'austérité, la CGT tente de construire un mouvement revendicatif sur les salaires. Face à l'irruption du mécontentement des salariés, le syndicat Ufict CGT du CEA Grenoble propose d'emblée de l'accompagner. Les militants s'engagent dans la tenue d'assemblées générales sur le temps d'information syndical. L'objectif : mettre en débat les revendications portées par la CGT chaque année dans les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), tout en écoutant et accompagnant la construction des revendications.

Les AG se succèdent et la participation va croissante : elle passe de 60 à plus de 200 en quelques semaines, du jamais vu depuis des années. Les salariés démarchent les autres organisations syndicales, préférant un portage intersyndical de leurs revendications : CFDT et CFE-CGC suivent.

**C'est-à-dire, le mouvement s'élargit progressivement aux autres centres**

**Vers une rémunération des compétences plutôt que des diplômes ?**

Sur Grenoble les salariés qui revendiquent portent un brassard. Une heure de grève est suivie inégalement suivant les centres CEA. Une pétition est lancée et recueille 1 700 signatures sur Grenoble (60% des salariés) et plus de 50% de l'effectif sur l'ensemble des 5 centres du CEA Civil (plus de 6 000 signatures). Elle démarre aussi sur les centres dédiés à la défense.

Trois revendications principales sont portées :

- +60 points d'indice de paiement sur tous les salaires. La CGT portait une augmentation de la valeur du point à 6,50 € (+17%), bloquée depuis 15 ans à 5,5453 €.
- Indexation de la valeur du point sur l'inflation.
- Revalorisation des progressions de carrières des non cadres à hauteur des cadres.

## Les salariés obtiennent enfin l'ouverture de négociations salariales le 10 mai

C'est l'Administrateur Général (patron du CEA) qui a tenu à présider cette première réunion : du jamais vu, mais il l'utilise comme une tribune et explique que le CEA serait plutôt pas mal loti par rapport aux autres EPIC (Etablissements Publics Industriels et Commerciaux). Tout en refusant de prendre en compte l'ensemble des revendications, la Direction compte s'appuyer sur les syndicats pour construire un argumentaire lui permettant d'obtenir, de ses tutelles de l'Etat, des marges de manœuvre. Mais pour faire quoi ? La Direction cherche en fait à s'appuyer sur cette contestation pour réformer l'ensemble du système de rémunération. Elle évoque aussi la possibilité de rendre les carrières des non cadres plus attractive, que le point d'indice ne soit plus le référentiel de salaire, et de glisser vers une rémunération des compétences plutôt que des diplômes. En gros : passer à une rémunération du poste plutôt que des compétences.

Des orientations très inspirées par le MEDEF, à l'opposé de ce que porte l'Ufict CGT avec les salariés du CEA.

Lien vidéo : Le salaire au CEA c'est vital :

<https://urlz.fr/9shk> ■